

La compagnie d'éclaireurs-parachutistes 17

Autor(en): **Debay, Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 1

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La compagnie d'éclaireurs-parachutistes 17

Par Yves Debay ¹

Au pied du *Pilatus PC-6 Turbo Porter*, quatre Suisses en tenue de combat se vérifient mutuellement leur équipement : casque, lunettes de saut, harnais et masque à oxygène. L'un d'eux sort de sa poche une petite blague à tabac. Les trois autres, doigts écartés, approchent leur main droite ; un peu de tabac entre le pouce et l'index et, d'une même voix, les quatre hommes lancent la formule rituelle : « On prépare une prise, on se regarde dans les yeux et on respire ! » Ils portent la prise à leurs narines... La tradition est respectée.

Une demi-heure plus tard, se tenant par la main en formation de « diamant tactique », ils sautent à plus de 300 km/h au-dessus des Alpes étincelant de toute leur neige. Aujourd'hui, l'atterrissage se fait en douceur, juste devant les baraquements de l'aéroport de Locarno, mais il aurait pu se dérouler de nuit, sur un glacier ou en pleine forêt, car les hommes de la compagnie d'éclaireurs-parachutistes 17 sont parmi les plus expérimentés au monde.

Une unité de tout premier ordre

Créée en 1969, l'unité a vu le jour sous la dénomination de compagnie de grenadiers-parachutistes, puis s'est appelée compagnie d'éclaireurs, avant de prendre son nom actuel, le 1^{er} janvier 1995. Quelque vingt-cinq ans d'existence et d'entraînement intensif ont façonné une unité de tout premier ordre, malgré un effectif extrêmement réduit. Faisant partie des Forces aériennes et subordonnée à la Brigade d'aviation 31, la *Fernspähkompanie 17* ne rassemble qu'une centaine d'hommes. Le passage à l'Armée 95 lui a été bénéfique, puisque son effectif de 107 est passé à 122 : un tiers d'officiers, un tiers de sous-officiers et un tiers de soldats dont l'âge ne dépasse pas 42 ans.

La création d'une seconde compagnie a été envisagée un moment mais, après étude, il fut décidé de simplement renforcer la formation existante. A l'exception de 5 cadres professionnels, les parachutistes suisses sont des soldats de milice effectuant leurs

cours de répétition réglementaire. Lors de notre visite à Locarno, l'unité ne comptait que 5 cadres et 9 recrues. En moins 24 heures, elle pourrait être opérationnelle comme les autres formations de l'armée suisse.

Les hommes de troupe, qui sont des parachutistes de haut niveau, effectuent chaque année un cours de répétition de 30 jours (40 jours pour les officiers). Cette période inclut 3 semaines de technique et 1 de sauts intensifs. En plus des sauts militaires, la plupart s'entraînent régulièrement dans des clubs civils de parachutisme.

Les reconnaissances gagnent en importance

La mission principale de la compagnie d'éclaireurs-parachutistes 17, c'est la reconnaissance stratégique ; la décision d'engager des équipes n'est prise qu'avec l'accord de l'état-major général ou de l'état-major d'armée. Bien que ces éclaireurs ne soient pas entraînés aux missions de sabo-

¹ Repris du magazine publié à Paris, Raids N° 123, août 1996, avec l'aimable autorisation de son rédacteur en chef, Eric Micheletti.

tage, il est sûr qu'en temps de guerre, ils auraient les qualifications nécessaires.

Avec Armée 95, la doctrine d'engagement des éclaireurs-parachutistes a été modifiée ; ils sont un des moyens-clés à disposition de l'armée ou des corps d'armée pour la recherche de renseignements. Les reconnaissances stratégiques gagnent en importance, puisque les dispositifs pris en fonction de la menace laissent de nombreux secteurs vides de troupes, qu'il faut surveiller. La nouvelle situation en Europe justifie des dispositifs tous azimuts, ce qui requiert une mobilité accrue et une capacité de réaction plus grande.

Les missions des éclaireurs s'effectuent normalement dans la profondeur du dispositif ennemi. Le groupe de 4 ou 5 hommes peut être laissé sur place lors de l'avance de l'adversaire ou être infiltré par voie terrestre ou aérienne, de nuit également. L'engagement d'une patrouille se déroule en cinq phases. Il y a tout d'abord l'« isolation » et la donnée d'ordre. En clair, les hommes sont rassemblés dans un endroit parfaitement isolé de l'extérieur où, dans le plus grand secret, ils sont informés de la mission qu'ils vont accomplir. Ensuite l'infiltration elle-même, qui peut se faire de différentes façons, mais c'est l'infiltration verticale nocturne que l'on recherche, avec les techniques AHO, HALO ou de simples largages en automatique. Les parachutes utilisés sont les

MT-1XX pour les ailes ou les très classiques T-10 pour les sauts automatiques.

Le long des passages obligés

Troisième phase, la mission proprement dite. Le nombre de passages obli-

gés, cols ou vallées, favorise grandement la recherche de renseignements. Les éclaireurs vivent de jour dans une cache et ne se déplacent que la nuit. Appareils de vision nocturne, moyens de transmission hautement sophistiqués, désignateurs laser et GPS font partie du paquetage,



Devant un Pilatus de l'escadrille de transport aérien 7, un instructeur largueur procède à l'ultime vérification de deux éclaireurs-parachutistes équipés du casque en toile Guéneau, du parachute MT-1XX, du fusil d'assaut et d'une gaine lourde.

ainsi que de nombreuses rations commandos, car une patrouille peut rester en place pour une très longue durée. Son armement : pistolet automatique SIG 75 et Fusil d'assaut 90.

Quatrième phase – très délicate – l'exfiltration. En principe, elle se déroule sans aucun soutien extérieur, mais les *Super-Puma* ou les *Pilatus* de l'escadrille de transport aérien 7 peuvent y prendre part. Enfin, cinquième phase, celle de la « quarantaine » durant laquelle des spécialistes du renseignement interrogent la patrouille sur le déroulement de sa mission.

Signalons un membre un peu spécial de la compagnie, Rusco, un superbe malinois qui saute souvent en tandem avec le capitaine Herger, commandant de la compagnie. Pour certaines missions, il est prévu d'embarquer un chien par patrouille. Les animaux, spécialement dressés, pourraient, grâce à leur flair, prévenir de toute présence humaine.

Une poignée d'élus

Pour faire partie de cette unité d'élite, le chemin est particulièrement long et difficile : seuls les meilleurs entrent à la compagnie d'éclaireurs-parachutistes 17 : en 25 ans, seuls 300 jeunes Suisses ont réussi les différentes épreuves. Quelque 250 à 300 candidats se présentent chaque année, une trentaine arrivent à l'école



L'un des instructeurs – et cadre de l'unité – lors d'un saut au-dessus de Locarno. Bien que la compagnie ne compte en temps normal que cinq cadres et une dizaine de recrues, elle peut être opérationnelle en moins de 24 heures. Chaque année, les membres de l'unité effectuent une période de rappel de 30 jours pour la troupe, de 40 pour les officiers.

de recrues, une dizaine parviennent jusqu'au brevet et à l'incorporation. Les effectifs comprennent en moyenne 85 % de Suisses alémaniques, 12 % de Romands et 2 % de Tessinois.

La sélection commence par une lettre des parents ou de l'épouse autorisant le candidat à participer aux épreuves. Ce dernier doit avoir une « attitude civique irréprochable » et une santé de fer vérifiée par une visite médicale calquée sur celle des pilotes de combat. Les porteurs de lunettes ou de verres de contact doivent s'abstenir. Environ 85 % des candidats dépassent cette première sélection.

La filière normale passe ensuite par l'instruction aéronautique préparatoire (IAP) finalisée sur la chute libre et dispensée par l'Aéro-Club suisse. Dans ce pays profondément patriote, le civil et le militaire cohabitent souvent avec succès. Les candidats passent le test IAP-1. Il sanctionne trois semaines au sein du club de parachutisme où ils reçoivent une formation de base plus que solide, puisqu'ils effectuent 3 sauts en tandem, 35 sauts automatiques et 25 sauts en chute libre. Ces sauts exécutés, le candidat peut postuler une place parmi les éclaireurs-parachutistes. 40 % des candidats réussissent le test IAP-1.

Il leur faut encore réussir le test IAP-2 qui mène à l'obtention de la licence civile de chute libre avec un total de 25 sauts. Au terme de cette nouvelle sélection, 30 candidats seulement arrivent à l'école de recrues près de Locarno, qui dure 22 semaines. Les choses sérieuses commencent : entraînement d'infanterie (5 semaines), transmissions (3 semaines), techniques de reconnaissance (7 semaines), entraînement et survie en montagne (1 semaine en hiver, 1 en été), technique de parachutisme militaire (5 semaines). C'est au cours des cinq dernières semaines que la petite dizaine d'heureux élus sera définitivement sélectionnée.

A coup de marches forcées et de sauts avec gain

Pendant cette sélection, les jeunes gens sont privés de sommeil et astreints à un certain nombre de marches forcées de 35 km avec sac au dos. Autre délicatesse : l'« Iron Man Uno » correspond à 4 tours de 12 km entre Losone et Arcegno, ponctués de tirs au fusil et au pistolet ainsi que de tests écrits. A la fin de l'épreuve, cadres et instructeurs se retrouvent pour un rapport de sélection, au cours duquel une bonne

moitié des candidats va être éliminée. Dans une salle d'instruction, le commandant fait un petit discours et annonce le nom des élus qui quittent la classe heureux ; les autres, qui restent, vont quitter l'unité.

Ce sont ensuite 2 semaines d'instruction militaire pure, consacrées notamment à des tirs avec des armes étrangères : *AK-47, Uzi, M-16, MP-5, RPK, PK*. Pour appliquer ce qu'ils ont appris, les hommes doivent infiltrer une compagnie de grenadiers. Vu le sérieux et la vigilance des grenadiers, l'exercice n'est pas une sinécure et ceux qui se font repérer et capturer sont impitoyablement renvoyés. Il faut encore apprendre à résister à un interrogatoire et à induire en erreur l'adversaire qui vous retient. Puis, pendant 4 semaines se succèdent les sauts intensifs avec la gaine lourde contenant, entre autres, matériel d'alpinisme, radio, outils, réchaud, soit plus de 40 kg.

La phase « transmissions » est marquée par un grand nombre de sorties dans le terrain, afin de tester les connaissances. Durant l'exercice « Busard Uno », chacun effectue individuellement un saut d'engagement, une marche d'infiltration de 30 km pour

observer et rendre compte de l'activité des *Leopard-2, M-113* et autre *M-109* en manœuvre. Au bout de deux jours d'observation et d'engagement sous la menace chimique, le candidat est exfiltré par *Super-Puma* après une nouvelle marche de 15 km.

A peine rentrés, les hommes repartent en montagne avec un sac de couchage trop petit... Ils vont tenter de survivre deux semaines dans le Tessin en buvant et en mangeant ce qu'ils trouvent. De rares rescapés quittent alors la zone de survie pour se lancer dans « Forza Due », l'ultime épreuve : 3 marches d'environ 60 km chacune, alternant avec course de nuit, tir et instruction en montagne. Les participants n'ont droit qu'à 8 ou 10 heures de sommeil en 3 jours.

C'est enfin la remise du brevet lors d'une cérémonie au château de Montebello qui sanctionne cet « Anwärter Trainingskurs » au cours duquel chacun a beaucoup appris sur ses limites. Désormais, la petite dizaine de rescapés fait partie de la prestigieuse compagnie d'éclaireurs-parachutistes 17.

Y. D.